

Culture sur le Plateau du Jorat

La Revue de Thierrens revient avec une liberté de ton intacte

L'écriture des sketches tourne à plein régime, alors que les trois quarts des places pour les représentations ont déjà trouvé preneur.

Sylvain Muller

C'est beau, la confiance! Alors qu'il reste un million de détails à régler et que tous les textes et chansons ne sont même pas encore écrits, les trois quarts des billets de la Revue de Thierrens ont déjà trouvé preneur. À deux mois de la première... «ça nous touche! confie Jérémie Crisinel. On craignait quand même un peu que les gens nous aient oubliés. Mais dès l'ouverture des réservations, en septembre, les réservations habituelles des groupes sont arrivées.»

Trois ans de sujets

Corollaire de cet enthousiasme, la pression monte sur les auteurs, réunis en ce dimanche soir à la grande salle de Neyruz-sur-Moudon pour se coordonner et faire découvrir les idées déjà couchées sur papier aux collègues. «Au moins, cette année, on ne manque pas de matière: ça fait trois ans qu'on note des sujets!»

Comme pour tous les secteurs de la Revue, l'écriture des sketches se fait dans un doux mélange d'organisation et d'improvisation, de sérieux et de convivialité. «Contrairement à certaines autres revues, nous sommes tous des amateurs. Nous n'avons donc pas la possibilité de nous «mettre au vert» quinze jours ou trois semaines pour écrire.»

Faits au feu

«Par contre, notre grande chance, c'est que tout le monde est fait au feu, constate Bouillon, Denis Meylan de son vrai nom. Certains participent depuis plus de vingt ans. ça nous permet de retoucher des choses jusqu'à une semaine avant la première et de nous adapter à l'actualité.» De plus, la



Séance de travail dans la bonne humeur pour une partie des auteurs (et souvent acteurs) de la Revue de Thierrens.

«Thierrens, c'est une institution! Et peut-être le dernier lieu où on peut encore tout dire.»

Nathalie Devantay, humoriste et auteure de sketches à la Revue de Thierrens

plupart des auteurs montent ou sont montés sur scène par le passé. L'écriture des répliques se fait donc aussi en fonction de qui les prononcera.

Tandis que les verres se remplissent en faisant attention de ne pas faire tomber de goutte sur les feuilles encombrant la table, on demande comment se fait le choix de sujets. «Nous gardons ce qui nous amuse et ce dont les gens se souviennent encore», explique Jacques Mooser, à la tête de cette équipe d'auteurs assurant la diversité des thèmes et des styles d'écriture. «On ne parlera donc pas de la guerre en Ukraine.» «Ni du Covid, sujet dont on a tous par-dessus la tête», précise Bouillon.

À propos de diversité des auteurs, la petite équipe créative s'enrichit cette année d'une nouvelle plume, celle de Nathalie Devantay. «J'ai accepté dès qu'ils me

l'ont proposé: Thierrens, c'est une institution! Et peut-être le dernier lieu où on peut encore tout dire», apprécie l'humoriste contactée par téléphone, après coup. Déjà très engagée dans la Revue vaudoise, elle est fière d'apporter une touche féminine parmi cette bande de «vieux mâles».

Mais peut-on vraiment tout dire à la Revue de Thierrens? «Nous ne nous censurons pas, mais chaque auteur a ses propres limites, explique Jacques Mooser. Et puis on essaye de sentir l'air du temps. Les revues en général ont, par exemple, beaucoup, exploité les histoires de curés pédophiles. Mais aujourd'hui, ça ne ferait plus rire grand monde.»

La satire comme fil rouge

Cela n'empêche toutefois pas le déclenchement occasionnel de réactions négatives. «Pas sou-

vent. Et puis, de toute manière, on sait qu'il est très dangereux de toucher à Federer», se marre Bouillon. Selon lui, il y aurait même plus régulièrement dans le coin des gens vexés... de ne pas apparaître dans la Revue!

Autour de la table, on se souvient quand même que le titre «Le foot se tape le petit juif» était mal passé auprès de certains. Et l'affiche utilisant la fusée de Tintin a bien failli créer quelques problèmes juridiques. «Mais on est protégé par le fait que nous sommes dans le domaine de la satire», rappelle Christian Crisinel, lui aussi auteur et acteur, mais juriste de formation.

La Revue de Thierrens 2022, «Vous comptez payer comment?» du 25 novembre au 17 décembre à la grande salle de Thierrens. Infos et réservations au 0219054018. Voir www.larevuedethierrens.ch.

Le président d'Uniterre fait plier le géant Migros

Transformation fromagère

La justice suit Maurus Gerber, président du syndicat agricole, dans sa fronde contre l'opacité des paiements du lait aux producteurs.

Une récente décision du Tribunal civil de l'arrondissement de la Broye pourrait donner le sourire à des centaines de producteurs laitiers du pays. Dans le cadre d'un procès qui l'opposait à Estavayer Lait SA (ELSA), une filiale de Migros chargée de son approvisionnement en produits laitiers, Maurus Gerber, président du syndicat agricole Uniterre, a obtenu gain de cause en première instance. Il dénonçait l'opacité des paiements, notamment de la prime à la transformation fromagère. «Le procès a permis de mettre en lumière les dysfonctionnements du système actuel et la façon dont ELSA exploite ce système à son avantage», se réjouit Uniterre.

Prévus dans la loi sur l'agriculture, cette prime avait pour but de stabiliser le prix du lait industriel après la libéralisation du marché fromager, en juin 2007. «Elle doit être versée pour une transformation fromagère de haute valeur ajoutée du segment A. Mais une grande partie de cette prime n'arrive pas, dans la réalité, chez les producteurs», assure Uniterre. «Cela fait des années que nous dénonçons l'opacité des pratiques de paiement. En 2011, une étude publiée par l'Office fédéral de l'agriculture concluait que sur 180 millions de francs de primes payées, environ un tiers seulement revenait aux producteurs», rappelle Rudi Berli, secrétaire d'Uniterre. Si les pratiques des fromageries villageoises semblent transparentes, il en serait tout autre dès que les industries ne font pas seulement de la production fromagère.

Pas conforme

«Comme retraits, Maurus Gerber avait une situation qui lui permettait d'attaquer les pratiques en cours», reprend Rudi Berli. Le 10 octobre, le tribunal a partiellement admis l'action du producteur grison, notamment la question du versement de la prime.

«Les décomptes mensuels établis par ELSA ne font nullement mention d'un versement octroyé à titre de supplément», relève le syndicat. Inclure la prime dans le prix de base ne serait pas conforme à la loi. Avec un prix forfaitaire, il n'est ainsi pas possible de s'assurer en toute transparence que M. Gerber a bien reçu les montants auxquels il avait droit. L'entreprise est condamnée à verser un dédommagement en guise de réparation et doit s'acquitter des frais de justice et d'avocat.

Recours en vue

Contacté pour savoir si sa filiale ELSA allait modifier son système de paiement aux producteurs en raison de ce jugement, Migros ne souhaite pas prendre position en l'état. «Comme il s'agit d'une procédure en cours et afin de ne pas entraver le travail de la justice, nous ne communiquons aucune prise de position ni commentaire», répond Tristan Cerf, porte-parole. Migros laisse ainsi entendre qu'elle fera recours. Sébastien Galliker

Engagé en sauveur, Pierre Imhof s'en va mystérieusement

Aménagement du territoire

Le futur départ du directeur général du territoire et du logement s'est fait d'un «commun accord» avec le Conseil d'État, suggérant un conflit de travail.

Le Conseil d'État a annoncé vendredi le départ de Pierre Imhof, au 30 avril 2023, «au plus tard». La séparation s'est faite «d'un commun accord». Entré en fonction en 2015, le directeur général du territoire et du logement (DGTL) prendra une retraite anticipée, à 63 ans.

Haut commis de l'État d'obédience socialiste, Pierre Imhof fait partie des figures du landerneau vaudois. En 2015, il avait été engagé comme un sauveur au Service de l'aménagement du territoire par l'ancienne ministre PLR Jacqueline de Quattro. Il fallait remplacer Philippe Gmür qui se



Pierre Imhof, au moment de son arrivée au Service du développement territorial, en 2015. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC/ARCHIVES

séparait de l'État «d'un commun accord», selon cette même formule déjà utilisée en 2015.

Confidentialité

Le poste de chef de l'aménagement du territoire est-il un siège

éjectable? Contacté lundi matin, Pierre Imhof ne peut commenter son départ puisque l'accord signé avec le Conseil d'État comprend une clause de confidentialité. Du côté du Conseil d'État, la ministre chargée du dossier,

Christelle Luisier, n'a pas pu être jointe pour raison de vacances.

La rupture des rapports de travail entre l'État et Pierre Imhof surprend, d'autant plus que le haut fonctionnaire avait été confirmé en 2020 à la tête d'une direction élargie, lors de l'arrivée de la nouvelle conseillère d'État. Un observateur proche du milieu note que «tout le monde est surpris dans le service».

Mais un autre protagoniste qui connaît aussi cette administration a entendu parler d'un conflit de travail entre le chef de service et la conseillère d'État. On n'en saura pas plus pour l'instant.

Même s'il se sépare de Pierre Imhof, le Conseil d'État évoque dans son communiqué les «défis majeurs» qu'il a relevés et salue «son engagement hors norme», ainsi que «sa loyauté et son sens du service public».

Ces dernières années, le directeur général a en effet dû appliquer la fameuse loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et

faire face au fort mécontentement de responsables communaux. Avant cela, il s'était illustré en sauveur de la FAREAS (pour l'accueil des migrants) avant d'être appelé au chevet du projet lausannois Métamorphose. On lui crédite aussi le succès du vote populaire pour le M2, dans les années 2000.

Perle rare

L'ancien conseiller d'État Philippe Biéler, dont Pierre Imhof fut le collaborateur personnel, puis le secrétaire général, a lu l'annonce de son départ: «Pierre a eu une telle capacité de collaboration avec des chefs différents que cela me surprend.» Le magistrat voit en son ancien collaborateur «un grand commis de l'État», propre à le servir dans différents secteurs, de manière «remarquable».

Il reviendra au Département des institutions, du territoire et du sport de Christelle Luisier de trouver, à nouveau, la perle rare.

Lise Bourgeois